Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 52 (1992)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Cevey, Jean-Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos

Il y a un an, en tête de notre rapport 1991, nous constations une fois de plus à quel point le tourisme souffre des conflits guerriers et des dépressions économiques. Les résultats que nous commentions avaient été marqués par la guerre du Golfe et une aggravation particulièrement sensible de la conjoncture, qui avaient sans doute privé l'industrie touristique suisse des succès globalement attendus en cette année du 700e anniversaire de la Confédération. Aujourd'hui, les armes se sont tues au Moyen-Orient, mais le canon gronde en d'autres régions de ce monde et même à quelques centaines de kilomètres de nos frontières. Et force est d'admettre que si le souvenir de la «guerre froide» entre l'Est et l'Ouest s'estompe, les foyers belliqueux provoqués ou entretenus par des nationalismes exacerbés ou par de dangereuses tensions socio-économiques ont tendance à se multiplier. Pour ne parler que de notre continent, les problèmes de l'emploi, s'ajoutant au surendettement chronique dans les secteurs publics et privés, dégénèrent en une crise à laquelle notre pays n'échappe pas.

Ces causes de préoccupations de caractère circonstanciel ne doivent pas nous faire oublier les faiblesses structurelles dont souffre la branche touristique en Suisse. Nous les avons déjà mises maintes fois en évidence. Dans ce pays d'ancienne tradition hôtelière, nous avons sans doute vécu trop longtemps sur un acquis remarquable, au titre de la réputation, du savoir-faire, de l'équipement notamment. Or, la valeur relative de ces atouts a diminué au fur et à mesure qu'augmentait le nombre des régions du monde qui découvraient l'avantage d'un tourisme fournisseur de devises, et dès lors s'ouvraient à la clientèle mondiale, lui révélaient leurs paysages insolites,

s'équipaient, tiraient profit du développement des moyens de transport intercontinentaux comme de l'engouement pour les voyages forfaitaires.

Chez nous, l'ampleur de ce phénomène n'a été perçue que récemment par les pouvoirs publics et dans les divers milieux dont les activités dépendent directement ou indirectement du mouvement touristique. Trop longtemps on a refusé de voir qu'en de nombreuses régions de notre pays le tourisme est le seul moyen d'assurer à la population des conditions d'existence que le secteur primaire ne pouvait plus lui garantir. Et, dans les contrées vouées depuis le siècle passé à l'hôtellerie, on ne s'est pas soucié assez de renouveler ou compléter des équipements publics ou privés soumis désormais à la comparaison et appelés à rivaliser avec des réalisations modernes correspondant aux goûts d'une clientèle de plus en plus exigeante.

Il est équitable de relever à ce sujet que, dans un pays où l'exiguïté et la topographie tourmentée du territoire comme la cherté de la main-d'oeuvre rendent toute construction immobilière particulièrement onéreuse et chargent d'autant les conditions d'exploitation, les investisseurs ont manifesté à l'égard de l'hôtellerie une prudence sans doute explicable mais point toujours affichée au même degré dans d'autres domaines de l'immobilier. Et comment, dans le même ordre d'idées, négligerait-on les effets trop souvent décourageants d'une réglementation dont on s'accorde aujourd'hui de divers côtés à dénoncer les excès? Bref, au moment où, sous toutes les latitudes, l'offre touristique se développait - au point de révéler parfois exagération et abus - en Suisse la branche touristique s'installait quasi inconsciemment dans une position défensive.

Combien de fois avons-nous dû expliquer à certains de nos compatriotes que les avantages procurés par le tourisme à une partie de notre peuple ne dépendent pas de la seule beauté du paysage, d'ailleurs digne des égards les plus vigilants, mais que leur maintien peut être assuré par notre capacité d'offrir en permanence à nos hôtes un séjour agréable, confortable, instructif et enrichissant pour l'esprit et le corps?

Trop souvent, malheureusement, nous devons affronter le scepticisme voire l'opposition de nombreux interlocuteurs en différents milieux. On ne va certes pas jusqu'à nier l'importance de la branche touristique et son rôle primordial dans notre économie, à côté de la banque et d'autres services, pour compenser les déficits chroniques de la balance commerciale. Mais, dès qu'il s'agit des moyens à mettre en oeuvre pour lui permettre de résister aux vents contraires provoqués par les progrès et l'élargissement de la concurrence ou par des inconvénients d'ordre structurel, nos préoccupations ne suscitent qu'une attention fugitive, sinon de l'agacement.

On se réveille pourtant aux premiers signes de fléchissement du mouvement touristique vers notre pays. Mais alors, plutôt que d'en rechercher les causes dans l'évolution de la conjoncture, dans les défauts de structures ou dans l'attitude trop longtemps dédaigneuse voire hostile notée plus haut, les observateurs s'étonnent avant de s'indigner et de dénoncer.

Ainsi, ils oublient que si la Suisse a vu diminuer la part du marché touristique qu'elle drainait il y a quelques décennies encore, c'est à cause de l'extension énorme de l'offre sous toutes les latitudes, alors que les possibilités de développement touristique en Suisse sont limitées par un territoire exigu et le souci d'en laisser de vastes zones

dégagées de toute construction.

D'une manière générale, on me permettra de déplorer une fois de plus l'attitude très réservée de trop de nos compatriotes envers l'étranger, que celui-ci travaille ou qu'il séjourne en notre pays. Sans être systématiquement assimilable au sentiment xénophobe, ce comportement est souvent interprété de manière très négative par nos hôtes, qui le ressentent comme un défaut d'amabilité et du sens de l'accueil, vertus que l'on attend pourtant d'un peuple largement bénéficiaire de l'apport touristique; n'apprécions-nous pas nousmêmes au plus haut point ces vertus lorsque nous séjournons en d'autres pays?

Ces considérations m'amènent à quelques constatations sur le rôle de l'ONST et ses moyens. Certains commentaires en rapport avec les discussions relatives à la contribution de la caisse fédérale à la couverture des frais de notre office

m'incitent à quelques rappels:

- 1. La mission de l'ONST, définie par arrêté du Conseil fédéral, est essentiellement promotionnelle. Contrairement à d'autres organisations nationales à l'étranger, il n'est pas chargé de s'occuper des questions d'infrastructure.
- 2. S'il doit veiller à collaborer étroitement avec les organismes de propagande régionaux, cantonaux ou locaux, l'ONST n'est pas au sommet d'une hiérarchie à travers laquelle il pourrait régenter l'ensemble des activités promotionnelles en faveur du tourisme suisse.
- 3. Si la Confédération a la charge d'une partie du budget de l'ONST, celui-ci doit trouver le solde des moyens financiers nécessaires auprès d'autres corporations de droit public, de certaines entreprises et d'associations également publiques et dans le secteur privé. Ainsi, en 1991, la contribution fédérale représentait 69% des ressources de notre office alors que cette proportion était de 86% en Allemagne, de 92% en France, de 100% en Espagne, en Italie ou en Autriche.

Dans la situation financière difficile traversée par la Confédération, nous n'avons pu obtenir du Conseil fédéral puis des Chambres l'entier de la subvention que nous jugions indispensable pour la période de 1993 à 1997 en fonction de l'inflation prévisible et d'un développement raisonnable de notre impact promotionnel. Le Parlement a néanmoins accepté une couverture partielle de ces besoins nouveaux pour 1993 et 1994. Par ailleurs, le Conseil fédéral a fait entreprendre une évaluation de l'ONST, qui devrait permettre d'apprécier d'éventuelles possibilités de rationalisation et les besoins financiers correspondant à sa mission. Cette expertise nous apparaît utile, même si notre office créé le 28 novembre 1917 sous forme d'association a déjà subi maintes transformations. Les réflexions qu'elle ne manquera pas de susciter parmi les responsables du tourisme helvétique seront positives, dans la mesure où elle tendront à une meilleure coordination entre les divers organes qui s'occupent à un titre ou à un autre et aux divers niveaux de compétences de l'avenir de cette branche, en ce qui concerne l'élaboration du produit et sa promotion. Dans ce sens, les comparaisons que les experts ne manqueront pas de faire entre nos structures et celles de pays voisins et concurrents seront sans doute particulièrement riches d'enseignement.

Je me plais à exprimer notre gratitude aux autorités de la Confédération, à nos membres cotisants et à nos partenaires publics ou privés, offices régionaux, cantonaux et locaux. Je rends aussi un hommage sincère et amical aux membres des organes, au directeur et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'ONST. J'ose souhaiter, pour conclure, que longtemps encore notre institution puisse exalter les beautés, la diversité, l'authenticité d'une Suisse solidaire de l'Europe et ouverte sur le monde.

Jean-Jacques Cevey, Président de l'ONST

Page 5 Chemins vers la Suisse: Mosaïques romaines à Boscéaz VD.

Page 6
Chemins vers la Suisse: Taureau tricorne en bronze de Martigny VS.



